

Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

TRI « Angers-Authion-Saumur »

Sous Bassin « Vals de la Maine et du Louet

Comité de Pilotage du 13 juin 2016



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

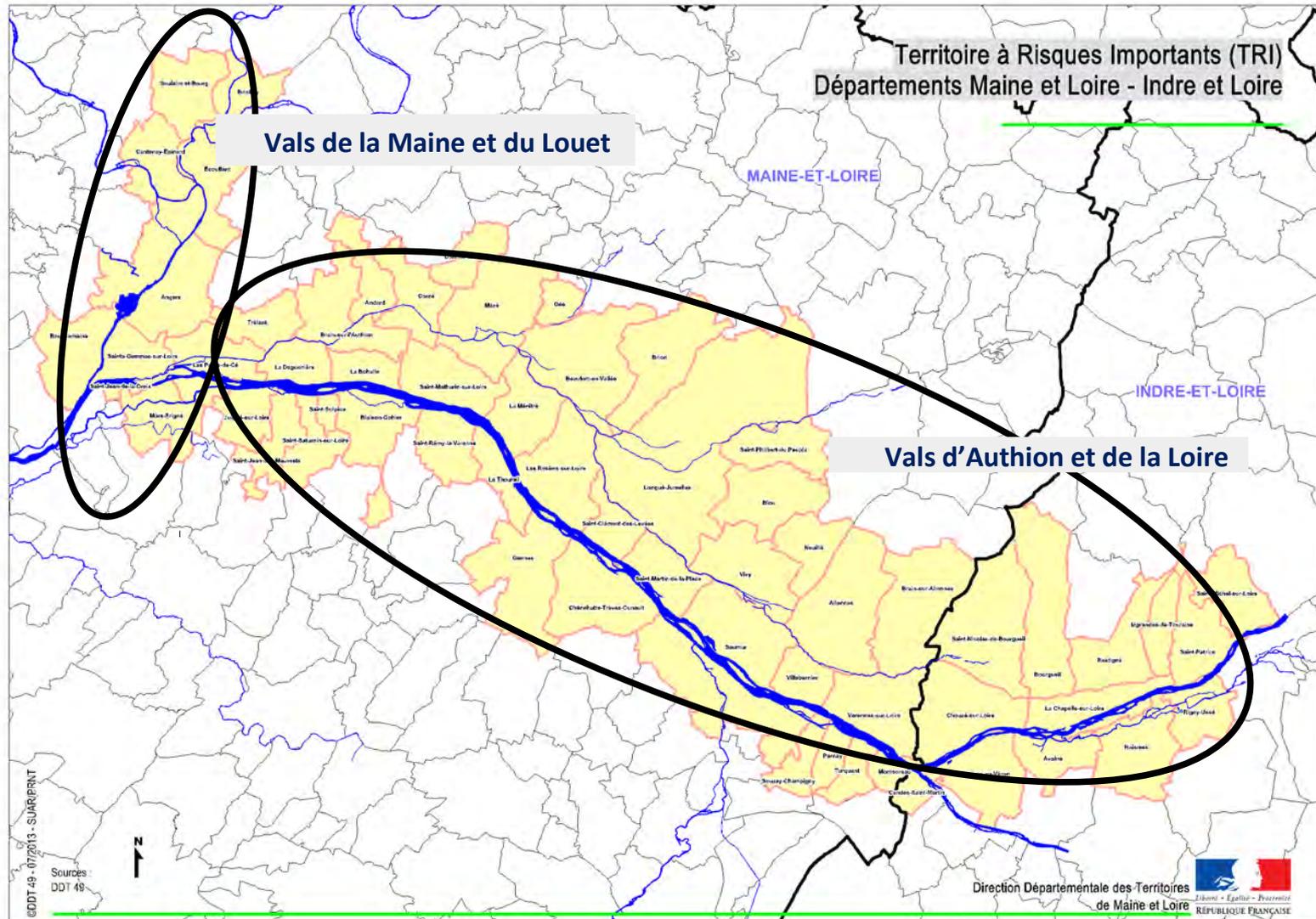
Présent
pour
l'avenir

Direction départementale des Territoires
de Maine-et-Loire

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Isabelle SCHALLER / DDT 49 – Directrice Adjointe

Périmètre du TRI « Angers-Authion-Saumur »



Légende

- Enveloppe inondable aléa crue moyenne
- Communes Vals de Maine et Louet
- Cours d'eau principaux

Sous bassin vals de la Maine et du Louet

Val de la Maine

Val du Louet

11 communes

Angers
Bouchemaine
Briollay
Cantenay-Epinard
Cheffes
Les Ponts de Cé
Murs Erigné
Saint Jean de la Croix
Sainte Gemmes sur Loire
Soulaire et Bourg

0 1 2 3 4 km

Données : IGN, DDT 49
Réalisation : EP Loire - mars 2016

La directive inondation

La directive européenne 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, dite "**Directive Inondation**", vise à **réduire les conséquences négatives sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique liées aux inondations** en établissant un cadre pour **l'évaluation et la gestion des risques d'inondation**. Elle a été transposée en droit français par la loi dite «Grenelle II», en juillet 2010.

Sa mise en œuvre comporte 4 étapes :



2011

2012

2013

2015

Un état des lieux
L'Évaluation Préliminaire
des risques d'inondation
(EPRI), par bassin.

Une définition des priorités
La sélection des **Territoires à Risque**
Important (TRI).

Un approfondissement des
connaissances sur ces priorités
Cartographie des risques sur les TRI,
pour 3 scénarios de crue

La définition d'une politique
de gestion sur le district
L'élaboration d'un **Plan de Gestion**
des Risques d'Inondation (PGRI)

La Stratégie National de Gestion des Risques Inondations (SNGRI)

Réduire les conséquences négatives des inondations

- Augmenter la sécurité des populations exposées
- Réduire le coût des dommages potentiels
- Raccourcir le délai de retour à la normale

Le Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI)

Décline sur le Bassin Loire-Bretagne les objectifs de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation pour la période 2016-2021.

6 objectifs

1. Préserver les capacités d'écoulement et les zones d'expansion des crues
2. Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque inondation
3. Réduire les dommages aux personnes et aux biens
4. Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale
5. Améliorer la connaissance et la conscience du risque
6. Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale

La Stratégie Locale de gestion des Risques Inondation (SLGRI)

Décline sur le TRI les objectifs du Plan de Gestion du Risque Inondation pour la période 2016-2021.

Elle comprend au minimum

- Un diagnostic constitué à partir des connaissances existantes ou pouvant être rapidement acquises
- Des objectifs de réduction des conséquences dommageables des inondations sur le TRI
- Des dispositions qui seront déclinées de façon opérationnelle par un ou des programmes d'actions

La gouvernance de la SLGRI

Fixée par un arrêté conjoint des Préfets de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire (août 2015)

- Liste les parties prenantes :
Collectivités, établissement publics, organismes, associations
- Définit les modalités d'association :
 - . La conférence des acteurs,
 - . Le comité de pilotage,
 - . Le comité technique
- Identifie la collectivité ou l'organisme assurant l'animation de la SLGRI

Le pilotage de la SLGRI est assuré conjointement par la communauté urbaine Angers Loire Métropole qui est le porteur du projet, avec l'appui technique de l'Etablissement public Loire, et le Préfet de Maine-et-Loire, avec l'appui technique de la Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire.

Les premières phases de concertation de la SLGRI

- 9 avril 2013 – 1^{ère} conférence des acteurs : Présentation de la cartographie

18 décembre 2013 : Arrêté du préfet coordonnateur de bassin d'approbation de la cartographie

- 16 juin 2014 – 2^{ème} conférence des acteurs : Présentation des objectifs et du calendrier de la stratégie

- 24 septembre 2014 – 1^{ère} réunion du comité de pilotage : Désignation du porteur de projet

26 août 2015 : Arrêté conjoint des préfets de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire fixant la gouvernance de la SLGRI

La phase d'écriture du diagnostic et de concertation a débuté, cette dernière s'est traduite par :

Deux réunions d'information sur l'avancement de la stratégie : **31/03/16 (Cheffes et St Jean de la Croix)** et **13/05/16 (Communes d'ALM en commission)** ;

- **le 23 mai 16** : une présentation du projet de diagnostic a été faite à l'ensemble des communes concernées. Avec une demande d'un premier retour pour présentation au Copil du 13 juin.

Ordre du Jour

Présentation du diagnostic de territoire

Premiers retours des collectivités : questions – réponses

Suites à donner et concertation

- x Comité technique
- x Questionnaire
- x Groupes de travail
- x Calendrier prévisionnel

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Virginie GASPARI / EP Loire - Service Prévention des Inondations

Alain DURAND / DDT 49 - Unité Prévention des Risques Naturels et Technologiques

STRATEGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION DU TERRITOIRE A RISQUES IMPORTANTS

ANGERS AUTHION SAUMUR

ANGERS
BOUCHEMAINE
BRIOLLAY
CANTENAY EPINARD

CHEFFES
ECOULANT
MURS ERIGNE
LES PONTS-DE-CÉ

SAINT JEAN DE LA CROIX
SAINTE GEMMES SUR LOIRE
SOULAIRE ET BOURG

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Secteur des "Vals de Maine et de Louet"



VERSION PROJET

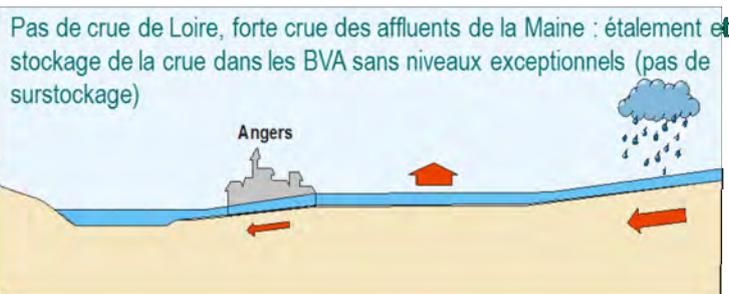
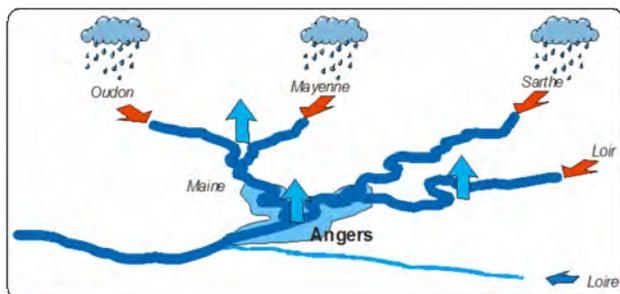
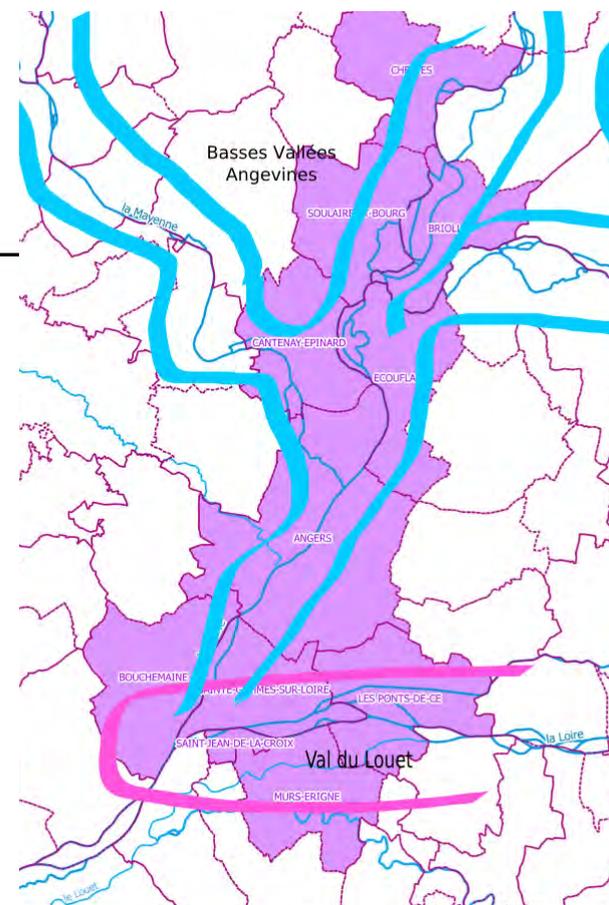
Axes développés dans le diagnostic

1. Caractéristiques du **territoire** :
2. Caractérisation de l'**aléa**,
3. État des lieux des **enjeux potentiels à l'échelle de la zone inondable**, et leur vulnérabilité,
4. État des lieux des **enjeux hors zone inondable**, impactés directement,
5. État des lieux des **dispositifs existants**
6. **Synthèse du risque** inondation sur le territoire.

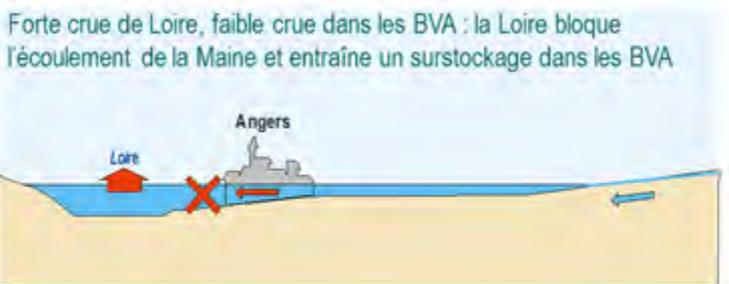
1. Caractéristiques du territoire

Objectifs :

- Dégager les spécificités du territoire
- Dégager les dynamiques du territoire : populations, emploi, ...
- Affiner la connaissance du fonctionnement hydrologique et hydraulique du territoire



Pas de crue de Loire, forte crue des affluents de la Maine : étalement et stockage de la crue dans les BVA sans niveaux exceptionnels (pas de surstockage)



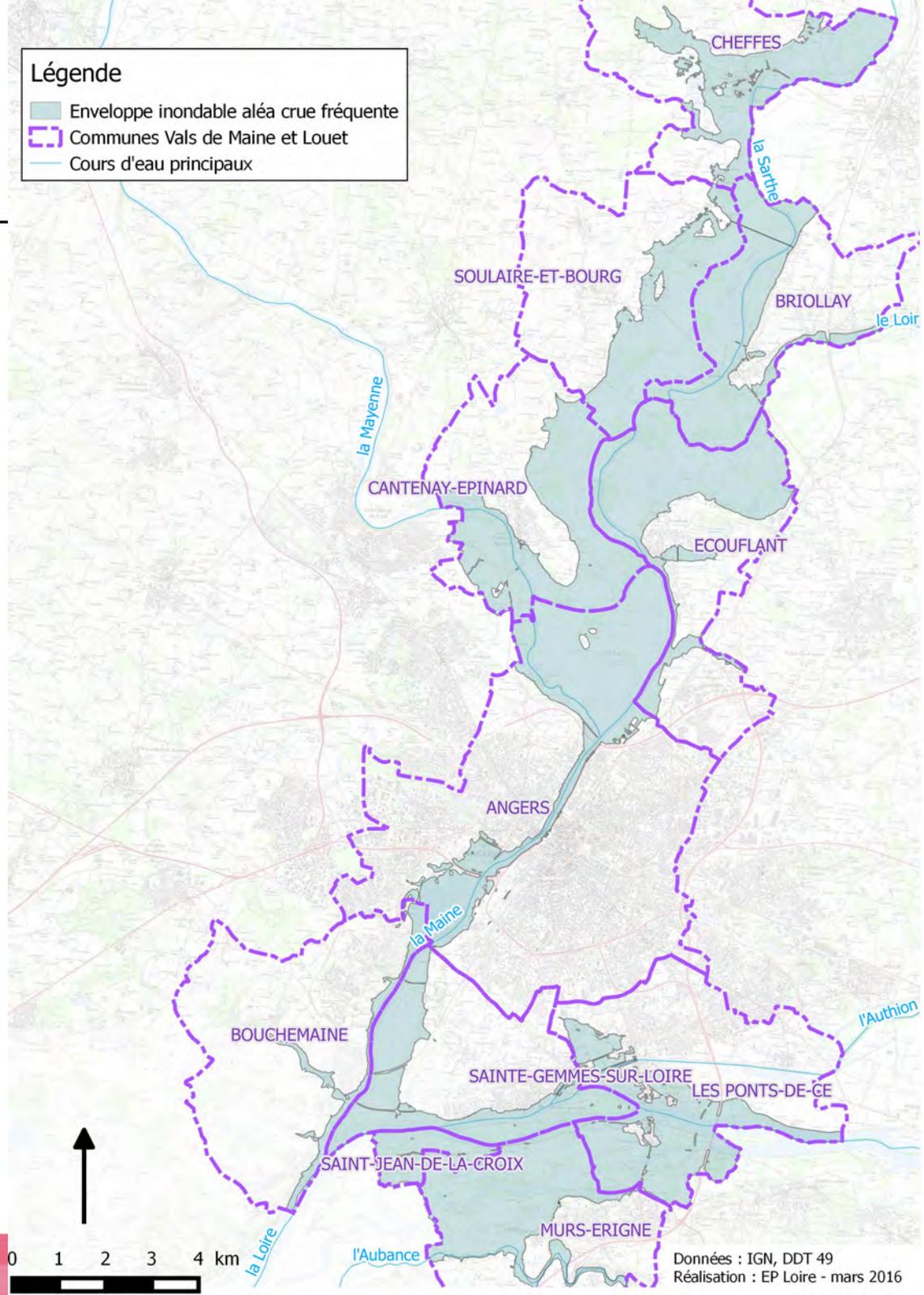
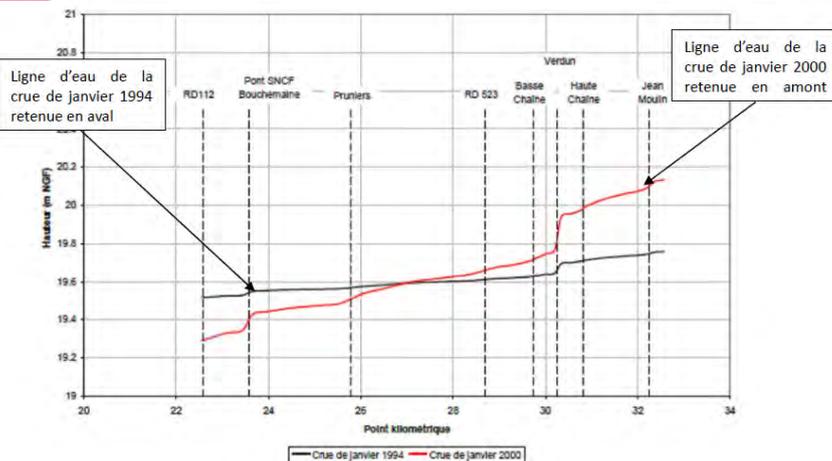
Forte crue de Loire, faible crue dans les BVA : la Loire bloque l'écoulement de la Maine et entraîne un surstockage dans les BVA

2. Caractérisation de l'aléa

Scénario 1 : crue fréquente période de retour 10 – 30 ans

La crue de **Loire de janvier 1994**, représentative d'un événement fréquent sur la partie aval. La cote de **5,35m** (20,76 mNGF) aux Ponts-de-Cé et sa période de retour est évaluée à 10-20 ans.

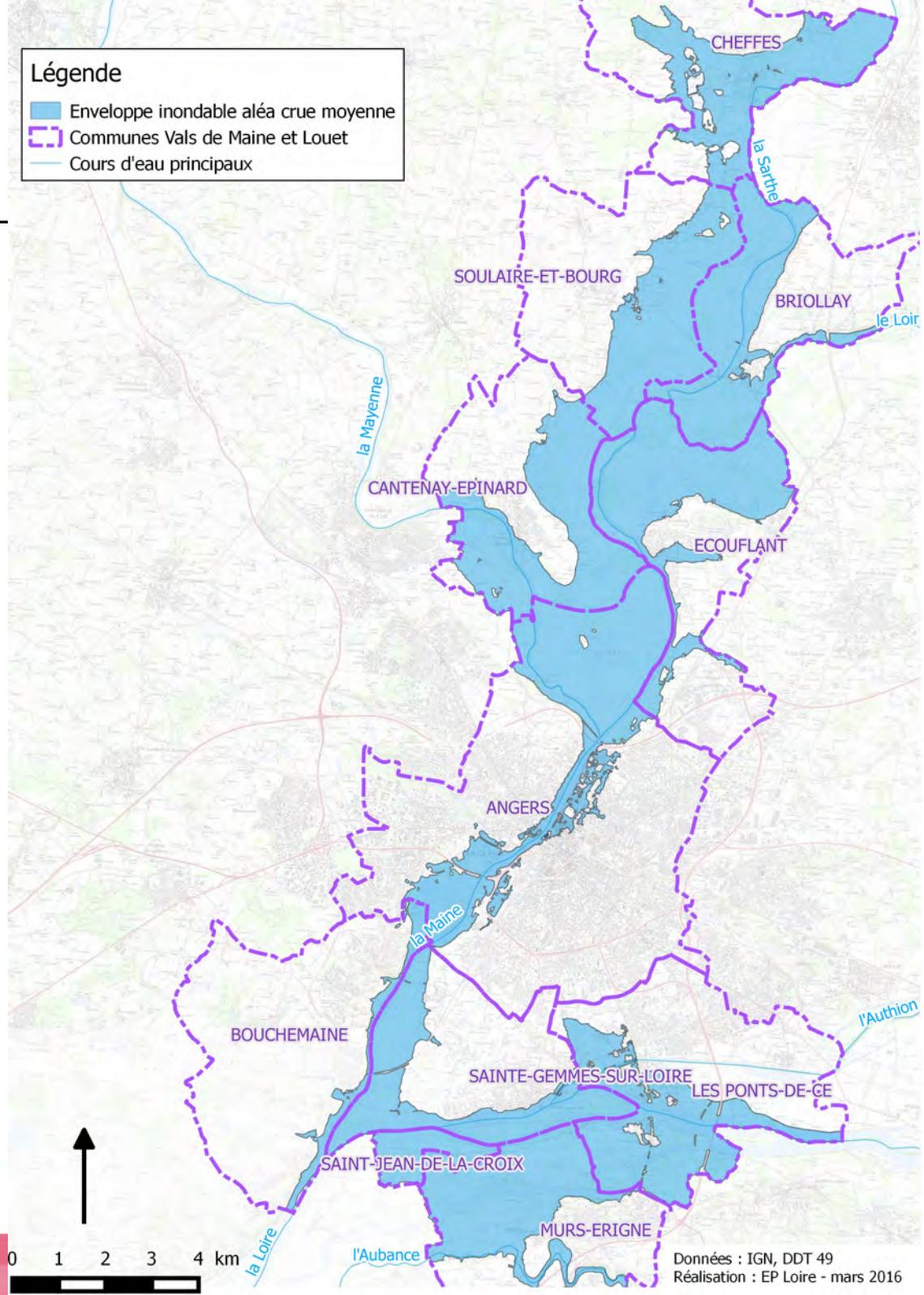
La crue de **Maine de janvier 2000**, représentative d'un événement fréquent sur la partie amont (apport important des affluents), qui a atteint la cote de **6,12 m** (19,78 m NGF) ; sa période de retour est évaluée à 20ans



Scénario 2 : crue moyenne période de retour 100 – 300 ans

En aval du pont de la Basse Chaîne et jusqu'aux Ponts-de-Cé, la crue de référence du PPRI qui couvre ce secteur, est la **crue de 1910**. La cote de référence au Pont Dumnacus est **5,68m** (21,09 mNGF).

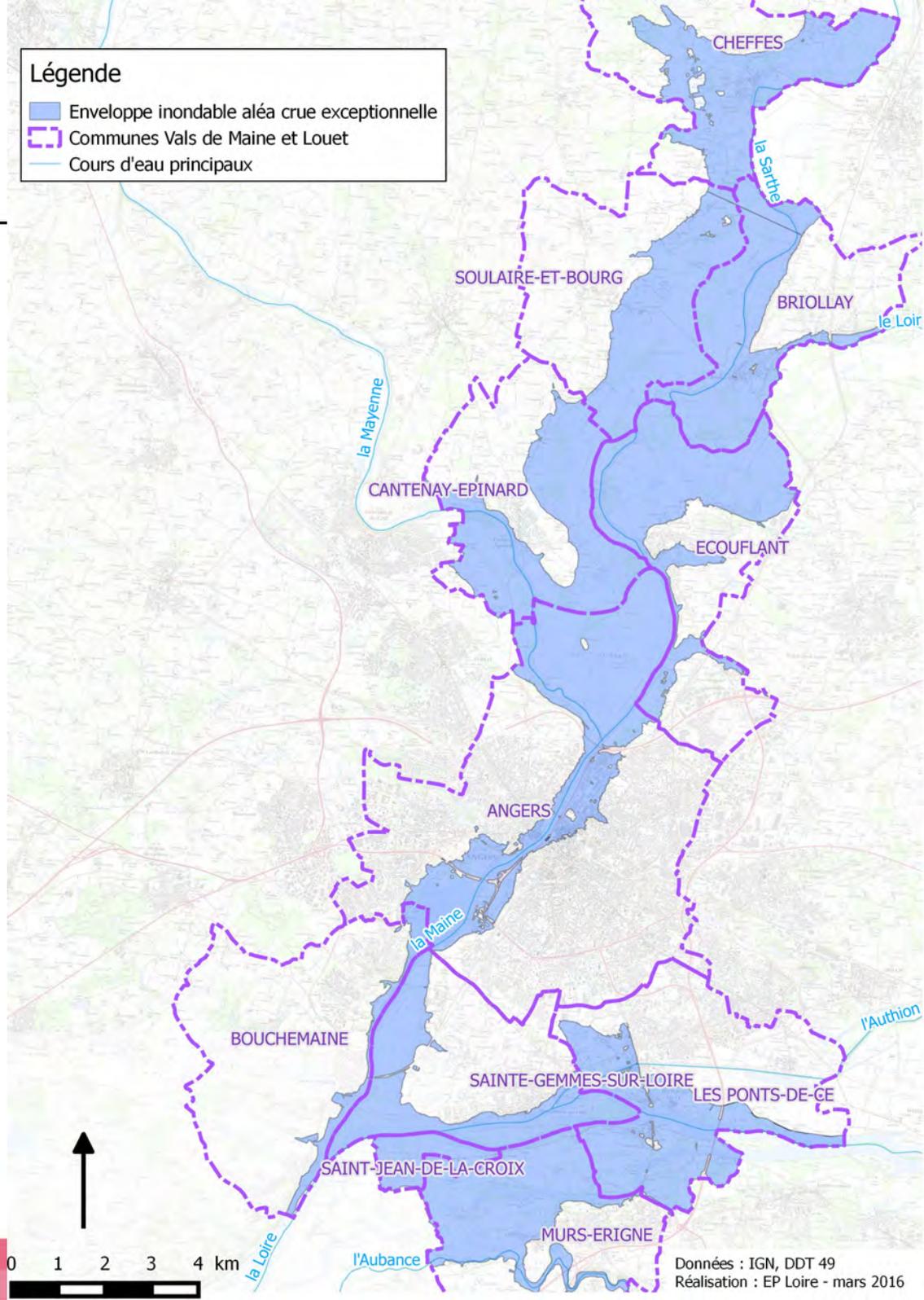
En amont du pont de Basse Chaîne à Angers, la crue de référence des PPRI (Confluence Maine et Sarthe) est la **crue de janvier 1995**. La cote de référence au pont de Basse Chaîne est **6,66 m** (20,32 mNGF).



Scénario 3 : crue exceptionnelle période de retour > 500 ans

Sur la Loire, aux Ponts-de-Cé la ligne d'eau modélisée est supérieure de 1,80 m à celle de 1910 qui constitue la référence. La cote atteinte par le scénario extrême au pont Dumnacus est **7,45 m** (22,86 mNGF).

Sur la Maine, la ligne d'eau modélisée dépasse de près de 1,00 m celle de 1995, la cote atteinte au pont de Basse Chaîne est **7,67 m** (21,33 mNGF). Ce scénario de crue exceptionnelle apparaît cohérent avec les repères historiques des inondations de 1651 et de 1711 qui auraient dépassées les 7,00 m à Angers.



3. État des lieux des enjeux potentiels à l'échelle de la zone inondable

Pour les 3 scénarios de crue, les enjeux recensés sont :

- **la population** : il est important de différencier le nombre de personnes qui habitent en zone inondable du nombre de personnes directement touchées par l'inondation ; ceci afin de pouvoir évaluer les mesures à mettre en œuvre en gestion de crise (assistance, évacuation) et pour réduire la vulnérabilité de leurs habitations.
- **les établissements recevant du public (ERP) sensibles** :
 - Les établissements hébergeant des personnes vulnérables ou difficiles à évacuer,
 - Les établissements d'enseignement,
 - Les campings,
 - Les aires pour gens du voyage
- **les établissements utiles à la gestion de crise** :
 - Centres de décision (mairie, préfecture),
 - Centres de secours,
 - Établissements hospitaliers
 - Forces de l'ordre,
 - Services techniques des collectivités et centre de stockage.

- Les réseaux nécessaires au fonctionnement du territoire :

- La production et distribution d'eau potable,
- L'assainissement,
- Le transport et distribution d'énergie (électricité et gaz),
- Les télécommunications.

- les services nécessaires au retour à la normale après la crise :

- Les commerces alimentaire,
- Les services de soins (médecins, infirmiers, pharmacies, ambulances,),
- Les services publics de proximité (bureaux de poste, prestations sociales,).
- Les réseaux de transport
- Le ramassage et le traitement des ordures ménagère

- les enjeux économiques :

- Le nombre d'activités économiques,
- Les emplois

- les installations classées pour l'environnement (ICPE),

- les éléments du patrimoine remarquable,

- les éléments du patrimoine naturel.



Type d'enjeux		Scénarios crue		
		Fréquent	Moyen	Extrême
Population	Habitants /logements potentiellement inondés	2 000 /1 050	5 100 /2 700	7 500 /4 000
	Habitants /logements en Zone Inondable (ZI)	2 410 /1 300	10 740 /5 900	15 300 /8 400
	% logements individuels en ZI	86%	38%	36%
	% immeubles en ZI	14%	62%	64%
ERP sensibles	Maison de retraite		2	2
	Hôpitaux			1
	Ecoles maternelles et élémentaires		2	7
	Collèges			
	Lycées		2	3
	Camping	5	5	5
	Terrains gens du voyage	3	3	3
	Centre de formation			1
Accueil spécialisé			3	
Etablissements utiles à la gestion de crise	Mairie		4	5
	Centre technique			1
Services nécessaires aux besoin prioritaires	Assainissement STEP		4	5
	Alimentation	6	14	22
	Soins	1	10	11
	Services publics	1	3	3
	Logements coupure totale ERDF			
Activités économiques coupure Totale ERDF				
Services nécessaires au retour à la normale	Routes coupées	8	16	18
Economie	Activités économiques /emplois (nbre moyen)	323 /850	1797 /10 000	2 522 /15 000
Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE)			1	1
Patrimoine	Sites inscrits		5	5
	Sites classés	2	4	4
	Immeubles inscrits		3	7
	Immeubles classés		1	6
	Patrimoine remarquable	2	11	14

Vulnérabilité des enjeux prioritaires dans la zone inondable

A l'échelle de la zone inondable, pour chacun des trois scénarios de crue, une évaluation a été réalisée afin d'apprécier :

- la **vulnérabilité intrinsèque** des enjeux,
- les effets dominos, en particulier la **vulnérabilité liée à la défaillance des réseaux**.

Pour les logements et les activités économiques une évaluation des coûts des dommages pour chaque scénario de crue a été réalisée.

5. État des lieux des dispositifs de gestion du risque inondation existants

Recensement des études et programmes de réduction de l'aléa

Recensement et analyse des outils existants sur le territoire en terme de :

- Prévission des crues ;
- Prévention des inondations :
 - × Information préventive,
 - × Gestion de crise,
 - × Aménagement du territoire,
 - × Réduction de la vulnérabilité,
- Protection des enjeux.

6. Synthèse des risques sur les Vals de Maine et Louet

Par scénario de crue



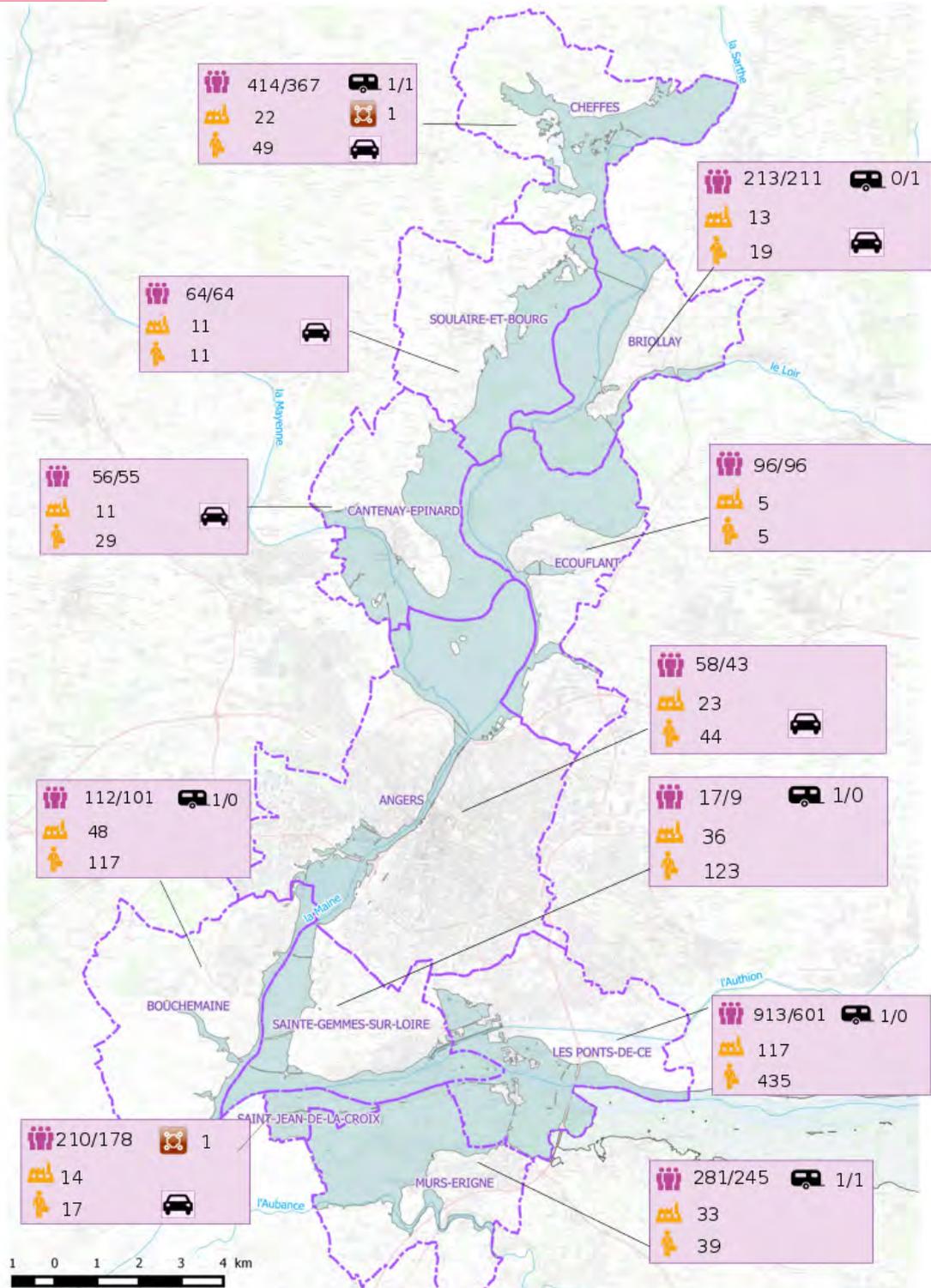
SYNTHESE DES RISQUES

Scénario de crue fréquente

Période de retour 10 - 30 ans

Echelle de Basse Chaîne sur la Maine : 6,12 m

Echelle du Pont Dumnacus sur la Loire : 5,35 m



- Enveloppe zone inondable (ZI)
- Limite communale
- Cours d'eau principaux

Enjeux impactés

- Habitants en ZI / inondables
- Activités économiques en ZI
- Salariés en ZI
- Mairie
- Gendarmerie / police
- 18 Pompiers
- Etabl. scolaire
- Camping / accueil gens du voyage
- Installation classée pour l'environnement
- Patrimoine remarquable

Réseaux impactés

- Electricité
- Eau potable
- Assainissement
- Voirie principale
- Téléphonie

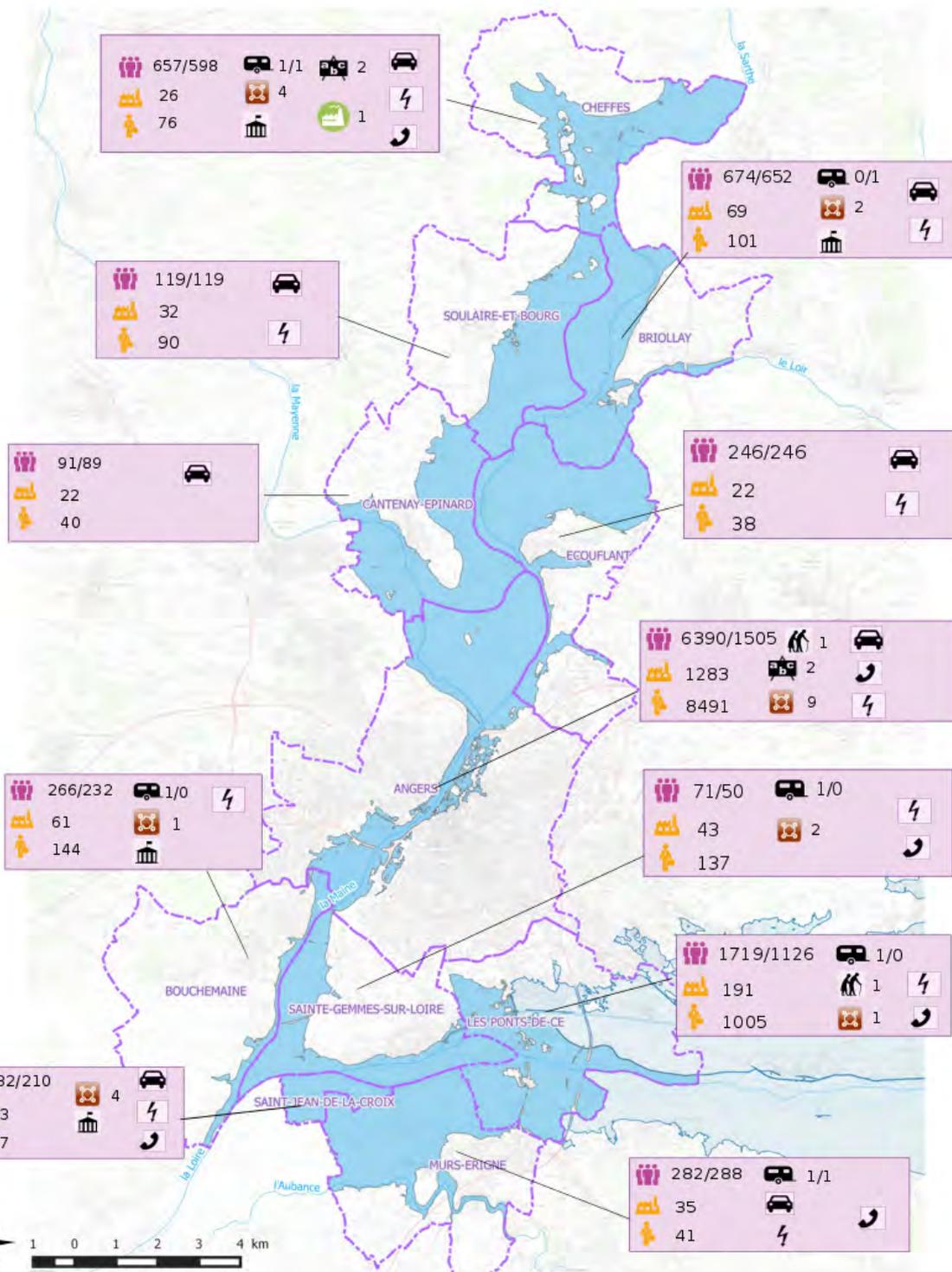
SYNTHESE DES RISQUES

Scénario de crue moyenne

Période de retour 100 - 300 ans

Echelle de Basse Chaîne sur la Maine : 6,66 m

Echelle du Pont Dumnacus sur la Loire : 5,68 m



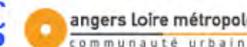
- Enveloppe zone inondable (ZI)
- Limite communale
- Cours d'eau principaux

Enjeux impactés

- Habitants en ZI / inondables
- Activités économiques en ZI
- Salariés en ZI
- Mairie
- Gendarmerie / police
- 18** Pompiers
- H** Hôpital
- Etabl. personnes âgées
- Etabl. scolaire
- Camping / accueil gens du voyage
- Installation classée pour l'environnement
- Patrimoine remarquable

Réseaux impactés

- Electricité
- Eau potable
- Assainissement
- Voirie principale
- Téléphonie



Données : IGN, INSEE, DDT 49, ERDF, ALM, CD 49 - Réalisation : EP Loire - avril 2016

SYNTHESE DES RISQUES

Scénario de crue exceptionnelle
Période de retour > 500 ans

Echelle de Basse Chaîne sur la Maine : 7,67 m
Echelle du Pont Dumnacus sur la Loire : 7,45 m

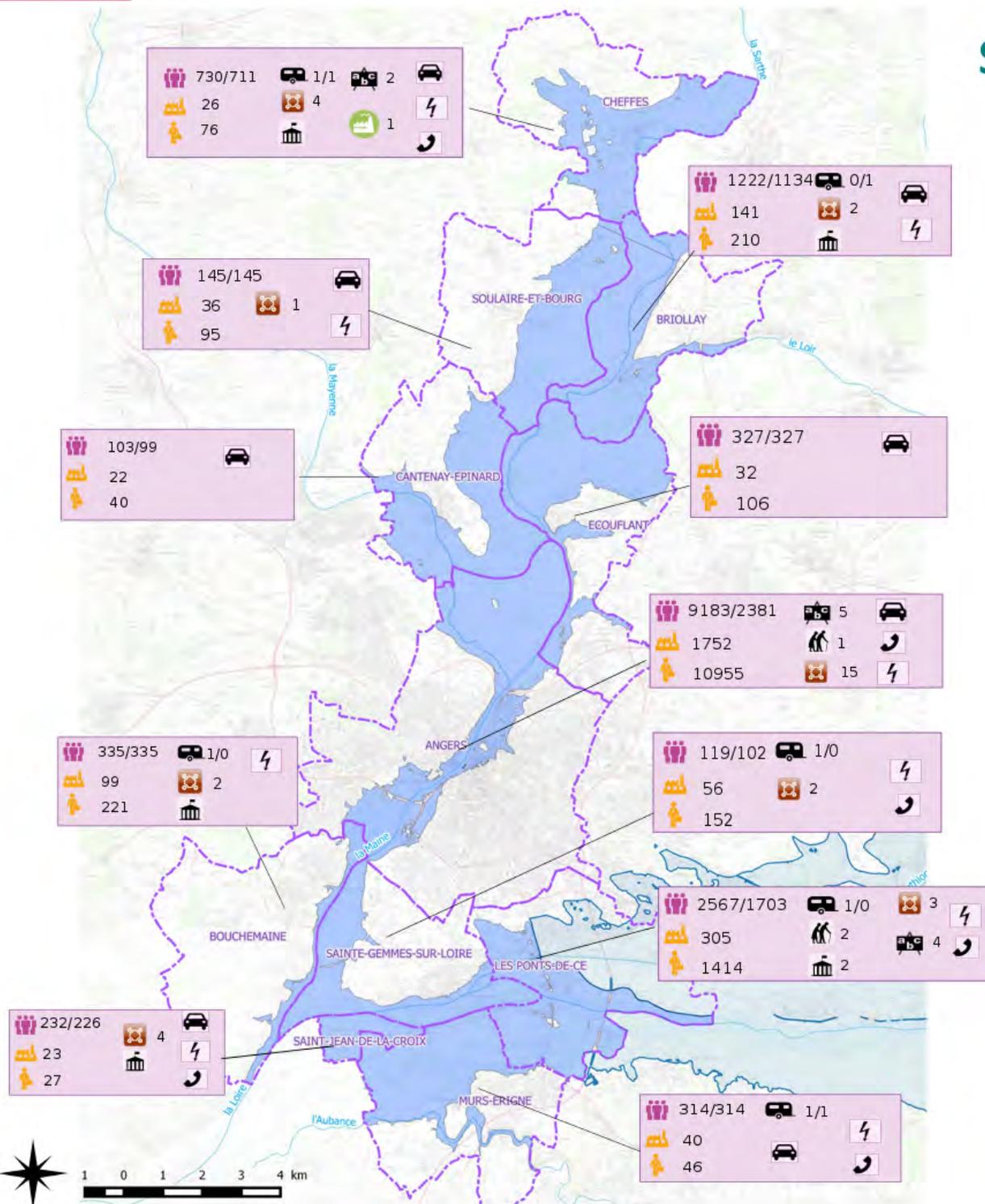
-  Enveloppe zone inondable (ZI)
-  Limite communale
-  Cours d'eau principaux

Enjeux impactés

-  Habitants en ZI / inondables
-  Activités économiques en ZI
-  Salariés en ZI
-  Mairie
-  Gendarmerie / police
- 18**  Pompiers
- H**  Hôpital
-  Etabl. personnes âgées
-  Etabl. scolaire
-  Camping / accueil gens du voyage
-  Installation classée pour l'environnement
-  Patrimoine remarquable

Réseaux impactés

-  Electricité
-  Eau potable
-  Assainissement
-  Voirie principale
-  Téléphonie



Conclusion : forces et faiblesses du territoire

Enjeu	Constat	Forces	Faiblesses
Population	10 740 personnes habitent en ZI pour un scénario moyen dont 50 % dans un logement potentiellement inondé	<ul style="list-style-type: none"> - Des PCS réalisés ou en cours dans toutes les communes - Des PPRi sur tout le secteur - Des documents existants très complets (<i>plan inondation d'Angers, Plan intervention crues sur les Ponts-de-Cé</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'évacuation des populations reste à traiter - Des mesures de réduction de la vulnérabilité de l'habitat restent à mettre en œuvre
ERP sensibles et gestion de crise	<ul style="list-style-type: none"> - 4 Etablissements scolaires en ZI pour le scénario moyen, 10 en Scénario exceptionnel ; - 2 EPAHD ; - 5 campings et 3 aires d'accueil GDV dès le Scénario fréquent ; - Une partie du CHU en Scénario exceptionnel ; - 4 à 5 mairies en ZI 	<ul style="list-style-type: none"> - Relativement peu d'ERP sensibles ; - Une inondation lente et prévisible - Plans bleu / blanc pour les EHPAD et CHU 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de connaissance sur la prise en compte effective du risque dans les différents plans - Pas de connaissance sur la mise en place de mesure de réduction de la vulnérabilité des ERP pour faciliter le retour à la normale et assurer la continuité de service (mairies)



Conclusion : forces et faiblesses du territoire

Enjeu	Constat	Forces	Faiblesses
Activités économiques	<ul style="list-style-type: none">- 1 800 activités économiques et 10 000 emplois en zone inondable pour un scénario moyen- Des dommages potentiels estimés à 1 milliard d'€ scénario moyen	<ul style="list-style-type: none">- Existence de démarches exemplaires de diagnostic et réduction de la vulnérabilité : à promouvoir	<ul style="list-style-type: none">- Des grandes zones d'activités impactés : zone St Serge Angers, Vernusson Ponts-de-Cé- Les défaillances des réseaux sont à approfondir
Réseaux	Difficultés pour recueillir l'information nécessaire et mobiliser les gestionnaires de réseaux	<ul style="list-style-type: none">- Première estimation des secteurs coupés en électricité de façon temporaire ou totale en cas d'inondation- Existence de plans inondation sur les réseaux de transport (routes, bus, tramway)	<ul style="list-style-type: none">- Pas d'évaluation approfondie des impacts des perturbations des différents réseaux hors ZI- Peu de données permettant d'estimer les difficultés pour la gestion de crise et le retour à la normale

PREMIERS RETOURS DES COLLECTIVITES

QUESTIONS - REPONSES

Jean ROUSSELOT / ALM - Service Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Virginie GASPARI / EP Loire - Service Prévention des Inondations

Alain DURAND / DDT 49 - Unité Prévention des Risques Naturels et Technologiques

Retour des communes : questions sur l'aléa

<p>Quelle est l'adéquation entre les 3 scénarios proposés et les études hydrauliques en cours qui pourraient apporter des éléments de connaissance différents ?</p>	<p>Les 3 scénarios proposés par la Directive Européenne Inondation sont des cadres qui alimentent la réflexion sur la gestion du risque inondation, et ce au-delà des limites administratives. Ils n'ont pas vocation à répondre à des problématiques locales traitées par les collectivités concernées. Par ailleurs, la stratégie sera définie pour 2016-2021 ; le prochain cycle sera actualisé selon l'évolution des connaissances.</p>
<p>Peut-on traiter dans la même SLGRI deux territoires hydrologiques différents ?</p>	<p>Les « Vals de la Maine et du Louet » sont concernés par des inondations lentes et prévisibles, dites "inondations de plaine". La Maine et ses affluents impactent les lignes d'eau de la Loire au niveau de la confluence Loire/Maine. Les niveaux de la Loire ont des incidences jusque dans les Basses Vallées Angevines. Les enveloppes inondables des trois scénarios de crue sont faites à partir de lignes d'eau historiques reconstituées en prenant en compte leur influence respective.</p>

Retour des communes : questions sur la cartographie

<p>Pourquoi la topographie du terrain n'est-elle pas prise en compte ?</p> <p>Exemple la levée ligérienne (RD 132) et les habitations construites le long de la levée sont hors d'eau alors qu'elles apparaissent en zone inondable même pour le scénario fréquent</p>	<p>Les logements sont localisés dans l'enveloppe inondable sans connaissance du niveau des RDC et sont donc considérés potentiellement inondables. Seule la connaissance de terrain des collectivités permet d'avoir une juste vision des logements réellement touchés par l'inondation.</p> <p>La levée ligérienne a une cote de début de submersion à 5,30 m aux Ponts-de-Cé ; la cote retenue pour le scénario fréquent est de 5,43m.</p>
<p>Pourquoi le PPRI prend-il en compte le fait que les terrains sont surélevés par rapport aux voies, et pas la SLGRI ?</p>	<p>Enveloppe du futur PPR révisé</p>

Retour des communes : Remarques sur les enjeux

Délais trop courts pour traiter les données fournies sur les enjeux population, économique, et l'évaluation des dommages.	L'amélioration de la connaissance du risque sur le territoire devrait être un des axes fort du plan d'actions de la stratégie.
Pour les enjeux économiques, nombreuses erreurs dues à des confusions entre le siège social et le lieu d'activité	

Retour des communes : autres remarques

Questionnement sur la mise en œuvre des mesures d'évacuation des populations.	La mise à jour du Dispositif ORSEC Inondation est en cours validation et sera déclinée en : <ul style="list-style-type: none">- Dispositif ORSEC évacuation du val d'Authion, approuvé le 25 avril 2012- ORSEC Bassin de la Maine, en cours d'écriture
Certains documents sont impossibles à analyser	Les bases de données utilisées pourront être mises à disposition des collectivités

PRESENTATION DES SUITES A DONNER ET DE LA CONCERTATION

Jean ROUSSELOT / ALM - Service Gestion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations

Virginie GASPARI / EP Loire - Service Prévention des Inondations

Alain DURAND / DDT 49 - Unité Prévention des Risques Naturels et
Technologiques

SLGRI Vals de la Maine et du Louet

Comité technique

Le comité technique propose au comité de pilotage les actions et le calendrier de mise en œuvre.

Il a pour objectif de guider la réflexion et de proposer les éléments de travail au Comité de pilotage. Sa composition est établie par le comité de pilotage.

Proposition de composition du Comité technique:

- ✓ Services de l'Etat (Direction Départementale des territoires, ...)
- ✓ Angers Loire Métropole
- ✓ Etablissement public Loire
- ✓ ...

SLGRI Vals de la Maine et du Louet

Cadre de la concertation

Suite à la phase de diagnostic, il s'agit de passer à l'élaboration du programme d'actions de la SLGRI.

Afin de réaliser la concertation autour du programme d'actions, il est proposé d' :

- ❖ Envoyer un questionnaire pour faire ressortir les attentes, les idées et les priorités ;
- ❖ Organiser des groupes de travail thématiques pour discuter des éléments ressortis du diagnostic et des questionnaires.

SLGRI Vals de la Maine et du Louet

Questionnaire

- Objectif : Faire ressortir **les attentes, les idées et les priorités de la SLGRI** ;
Alimenter les groupes de travail qui suivront.
- Contenu (document remis en COPIL) :
 - Rappel du **contexte** ;
 - Diverses **questions ouvertes** en déclinaison des thèmes du Plan de Gestion du Risque Inondation (Partie A) ;
 - **Degré de priorisation** des axes du PGRI sur lesquelles le programme d'actions de la SLGRI doit se montrer ambitieux (Partie B) ;
 - Commentaires divers – **libre communication** (Partie C).
- Destinataires : Membres de la Conférence des acteurs (uniquement par courrier électronique)
- Date d'envoi prévisionnel : 17/06/16
- Date de retour fixé : 31/07/16

SLGRI Vals de la Maine et du Louet

Groupes de travail

➤ Objectifs : Faire ressortir les attentes, les idées et les priorités de la SLGRI ; Discuter des éléments sortis du diagnostic et des questionnaires ; Elaborer le programme d'actions et les priorités.

➤ Méthode :

- **Trois groupes de travail thématiques** (thèmes déclinés ci-après);
- **Un groupe de travail « Réseaux »** - Thème définit sensible suite au diagnostic ;
- Possibilité de réaliser un groupe de travail supplémentaire en cas de besoin identifié ;
- Rédaction d'une **fiche des attendus** par le Comité technique et envoi par courrier électronique une semaine avant chaque groupe de travail ;
- Animation des groupes de travail : Présentation du thème et des enjeux/actions identifiés puis discussion sur ces thèmes (en groupe ou ensemble de la salle en fonction du nombre) ;
- Mise en ligne d'un document modifiable par l'ensemble des membres de la conférence des acteurs pour donner à tout moment une réflexion sur la concertation en cours.

➤ Invités :

- Membres de la Conférence des acteurs pour les trois groupes de travail ;
- Comité technique et gestionnaires de réseau pour le groupe « Réseaux » ;

➤ Période prévisionnelle: Septembre/Octobre 2016.

SLGRI Vals de la Maine et du Louet

Groupe de travail : Conscience et culture du risque

➤ Thèmes abordés (liste non exhaustive):

- ✓ Amélioration de la connaissance : quels besoins ? Comment ? ;
- ✓ Amélioration de l'information : quels vecteurs ? Quels acteurs ?;
- ✓ Conscience du risque : approche différenciée par type d'enjeux ;
- ✓ Faire le lien avec la gestion de crise
- ✓

SLGRI Vals de la Maine et du Louet

Groupe de travail : Planification et Aménagements

➤ Thèmes abordés (liste non exhaustive):

- ✓ Réduction de la vulnérabilité ;
- ✓ Aménagements et construction de logements ;
- ✓ Ouvrages de protection ;
- ✓ Documents de planification (PLUi, SCOT, SAGE...)
- ✓

SLGRI Vals de la Maine et du Louet

Groupe de travail : Gestion de crise

➤ Thèmes abordés (liste non exhaustive):

- ✓ Plans Communaux de Sauvegarde : l'alerte, complétude, cohérence, exercices ;
- ✓ Mutualisation des moyens ;
- ✓ Intégration des plans spécifiques (Plan de Continuité d'Activité, Plans bleu, Plans blanc...) dans la préparation et la réponse ;
- ✓ Utilisation des nouveaux outils numériques avant, pendant et après la crise ;
- ✓ Retour à la normale
- ✓

SLGRI Vals de la Maine et du Louet

Groupe de travail : Réseaux

➤ Thèmes abordés (liste non exhaustive):

- ✓ Connaissance ;
- ✓ Réduction de la vulnérabilité ;
- ✓ Gestion de crise ;
- ✓ Retour à la normale
- ✓

➤ Ce groupe de travail comprend l'ensemble des réseaux d'infrastructures : électricité, gaz, eau potable, assainissement, télécommunications, voirie,

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

SLGRI VALS DE LA MAINE ET DU LOUET

Juin 2016

Comité de Pilotage puis envoi du questionnaire

Automne
2016

Groupes de travail thématiques

Novembre
2016

Comité technique : Synthèse des groupes de travail (type d'actions, priorisation),
Elaboration et validation de la stratégie (document final).

Décembre
2016

Validation par le Comité de Pilotage puis présentation à la Conférence des acteurs
de la stratégie. Modification et validation par un nouveau COPIL le cas échéant

Merci de votre attention